

Charte du Collège-Lycée Ein Gedi

La charte manifeste l'adhésion de son signataire au projet éducatif du Collège-Lycée Ein Gedi, librement choisi par les parents et l'équipe éducative, ainsi que son engagement à en respecter les règles et principes.

Elle s'articule autour de trois axes fondamentaux : l'enseignement, la vie scolaire, les liens avec les parents.

Elle est signée annuellement par tous les éducateurs au contact des élèves : les parents, d'une part, et, d'autre part, l'équipe éducative du collège.

L'objectif de cette charte est d'instruire les élèves et de contribuer à l'édification de leur personnalité pour qu'ils deviennent des adultes fiers de ce qu'ils sont, conscients de ce qu'ils peuvent apporter au bien commun de la société.

Le succès de cette entreprise dépend de la cohérence et de la complémentarité entre la famille et le collège, soutenues par un indispensable lien de confiance.

I - Enseignement

Les savoirs transmis sont complets et adaptés, dans le respect du socle de compétences de l'éducation nationale. Il s'agit d'acquérir les connaissances et la culture qui permettront à l'élève de trouver sa juste place dans la société.

- La pédagogie consiste à transmettre des compétences, à vérifier leur acquisition et à évaluer la progression par des contrôles réguliers. L'équipe éducative est présente pour donner à l'élève le goût de l'effort et la fierté de la réussite.
- Le professeur rejoint l'élève dans ses apprentissages afin d'aider ce dernier à progresser à son rythme. L'équipe éducative le guide dans son organisation et le soutient dans son travail afin qu'il donne le meilleur de lui-même et acquiert progressivement son autonomie.
- Un apprentissage durable requiert des efforts et une pratique soutenue et régulière. Les efforts demandés aux élèves sont exigeants, proportionnés et toujours à leur portée. Les réussites et les progrès sont valorisés pour développer leur confiance en eux-mêmes et en l'institution scolaire.

II. Vie scolaire

- Le règlement intérieur est la référence commune des élèves et des éducateurs (parents, équipe éducative) pour les détails du quotidien du collège. Connus de tous, il est signé par l'élève et les parents.
- La discipline a pour but le respect du bien commun. Par souci éducatif, les parents d'un élève sanctionné s'engagent à ne pas remettre en cause ouvertement devant le jeune une sanction prise. La discussion éventuelle s'engage entre adultes pour que la sanction prenne tout son sens aux yeux de l'élève.
- L'équipe éducative est invitée à rejoindre l'élève dans ses joies et ses éventuelles difficultés et à le rassurer par sa présence bienveillante.

III. Parents

- Les parents suivent la scolarité et sont informés des résultats et du comportement de leur enfant. La communication est nécessaire entre les parents et l'équipe éducative.
- Les parents respectent les modalités de règlement des frais de scolarités dus, en ayant conscience que le collège ne bénéficie d'aucune aide de l'état ni des collectivités locales. Dans la mesure de leur disponibilité et de leurs compétences, ils s'efforcent d'apporter une aide en nature à la vie du collège (bricolage, rangements...).
- Le choix du Collège-Lycée Ein Gedi nécessite l'implication de tous lors des grands événements de l'année. La Course des héros qui a lieu en juin demande la participation active des élèves et des parents. Cet événement de levée de dons auprès de leur réseau amical et familial permet au collège de subvenir à une partie importante de ses besoins.
- En cas d'un quelconque désaccord, les parents se doivent de solliciter un rendez-vous avec l'équipe éducative.

Signature du père :

Signature de la mère